



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la dixième année en 2026, ce cycle de projections-débats de films documentaires ou de fictions français et étrangers a pour objectif de permettre d'approfondir et de renforcer la culture générale, juridique et personnelle.

A la différence d'autres formes de visionnage les séances sont envisagées en regard de thèmes précis, développés dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet disponibles dans la fiche ci-jointe et/ou sur le moodle du cours accessible à tous les étudiants de l'USMB

(CONF101_FD - Société et cinéma : <https://moodle.univ-smb.fr/course/view.php?id=18383>)

Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité des projections indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué (possibilité ouverte seulement aux étudiant(e)s de licence).

- **Toutes les séances se déroulent les jeudi de 13h15 à 16h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A3).**
- **L'entrée est libre.**
- **Les dates prévues en 2026/2027 sont les jeudi 24/09 ; 08/10 ; 15/10 ; 12/11 ; 25/11**

Nous continuerons cette année dans l'esprit des deux dernières années et des cycles spéciaux « Défense environnementale » et « Political Figures », avec un ensemble qui croisera ces thématiques et questionnera notamment la notion d'« engagement ». Il est possible de se reporter au programme passé de l'ensemble de ces thèmes, qui reste disponible sur le moodle du cours.

Le programme et les compléments sont communiqués et mis en ligne au minimum une semaine avant chaque projection.

Coordination et renseignements : frederic.caille@univ-smb.fr

Semaine 42 – jeudi 15 octobre 2026 - 13h15/16h30



On peine presque à croire qu'il y a six ans déjà (2020) qu'a été réalisé ce documentaire-choc. Tout à la fois enquête et analyse fouillées des preuves et des circonstances des violences commises par les forces de sécurité publique durant la crise des Gilets Jaunes, le film interroge et confronte des citoyennes et citoyens divers (juristes, sociologues, policiers, manifestant(e)s victimes) à la question de la violence dite « légitime » de l'Etat. Les questions posées demeurent, plus que jamais, les nôtres.

Si l'on excepte une certaine « nov-langue » politique qui tente d'affirmer qu'aujourd'hui il n'y aurait pas de « violences policières »..., on peut retenir que plusieurs problématiques explicatives fondamentales sont aujourd'hui impliquées dans cette question et se mêlent.

Notamment : la liberté d'expression politique, la relation à l'immigration, la professionnalisation ou l'insuffisante professionnalisation policière, les « violences » (la tolérance aux..., la définition... biens, personnes, paroles...), la médiatisation des démonstrations de rue et du maintien de l'ordre et le regard public qui s'en construit. La liberté d'information et l'objectivation (ou validation et compréhension de la réalité des faits) peut être ajoutée à cette liste, sachant que le documentaire s'est appuyé sur les éléments du fil Twitter puis du site de recensement des violences policières créé par le journaliste-réalisateur David Dufresne « Allô Place Beauveau ? » : <https://www.mediapart.fr/studio/panoramique/allo-place-beauveau-cest-pour-un-bilan>

On peut lire ici aussi des analyses, les suites etc. : https://www.davduf.net/allo_place_beauveau

Pour commencer, on peut lire d'abord cet article-entretien, assez long mais très riche et intéressant sur l'état des problématiques et de la recherche concernant la question de la place de la police en démocratie, et notamment en France, sur le court, moyen et long terme : « Maintien de l'ordre et État de droit en question : regards croisés entre historien·nes et sociologues » (sur moodle et ici) : <https://journals.openedition.org/chrhc/25124>.

Concernant la visibilité et l'usage des images, auquel le documentaire invite particulièrement à réfléchir, nous pourrions discuter de la nature de ce qui est appelé un « nouveau régime de visibilité policière », à partir de la récente analyse de Jacques de Maillard sur « Vidéo et violences policières : une revue de la littérature récente ». Le texte est intéressant car il évoque les différentes perspectives de réflexion possible « à la charnière », selon les termes de l'auteur, « des *communication studies*, de la *criminology*, des *legal studies*, de la sociologie policière, de la sociologie de la vie politique ou encore des travaux sur l'opinion publique ». Alors que le documentaire projeté interroge et documente clairement les dimensions « systémiques » des violences, ce texte évoque aussi les interprétations en terme de « phénomènes isolés commis par quelques agents (*bad apples* - pommes pourries) ». Il souligne cependant combien « les vidéos, accompagnées du cadrage médiatique critique des forces de l'ordre, ne transforment que marginalement les divisions de l'opinion publique et de la compétition politique autour des questions de police, sécurité et violence ».

L'Année sociologique 2026/1 Vol. 76 <https://shs.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2026-1-page-15?lang=fr>

Sur la cécité gouvernementale actuelle, on lira avec intérêt l'analyse du sociologue Sebastian Roché sur la notion « d'émeute », et la sous-estimation du rapport d'enquête sénatorial d'avril 2024, qui mentionne à propos des événements de 2023 un « contrôle routier ayant entraîné la mort », en effaçant les mots « tir » et « policier » (!) à propos du décès du jeune Nahel Merzouk. Pour ce spécialiste, « la commission rate l'essentiel : les liens étroits qui unissent pratiques policières violentes et émeutes ». « Émeutes et violences policières. Retour sur la mort de Nahel », *Esprit*, 2024/7-8 Juillet-Août / <https://shs.cairn.info/revue-esprit-2024-7-page-159?lang=fr>.

En ce qui concerne l'actualité la plus récente, on pourra confronter ces points de vue historiques et sociologiques aux déclarations du ministre de l'Intérieur, qui a précisé le vendredi 2 octobre 2026 n'avoir donné « aucune consigne de retenue » aux forces de l'ordre, ni de consigne visant à ne pas utiliser l'armement intermédiaire, face aux lycéens manifestants dans toute la France. Même l'interprétation mesurée d'une chaîne parlementaire, après les blessures très graves de plusieurs lycéens, et avant les auditions officielles des responsables concernés au moment de la rédaction de cette fiche, souligne les graves questions démocratiques posées par cette doctrine policière :

<https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/manifestations-lyceennes-le-gouvernement-pointe-du-doigt-pour-sa-gestion-sans-retenu-du-maintien-de-lordre>

Enfin, pour comprendre la continuité des événements actuels et de ceux évoqués dans le documentaire, et du point de vue du traitement judiciaire des « violences » durant les manifestations, on pourra lire comment, selon la politiste Vanessa Codaccioni, « La Justice a étouffé le mouvement des Gilets jaunes », extrait de l'ouvrage récent (2024) *Idées reçues sur les Gilets jaunes Un marqueur des luttes sociales contemporaines*. Sur le moodle ou ici :

<https://shs.cairn.info/idees-recues-sur-les-gilets-jaunes--9791031807065-page-179?lang=fr&tab=premieres-lignes>